L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 FEVRIER 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
Journal quotidien, une année d'avance.....$12
Journal de la Campagne, une fois par semaine, une année d'avance.....$ 5
L'adonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque insertion. Cinquante centins pour chaque insertion subsequente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, exigeront une piastre par lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le produit des souscripteurs, sans avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

17 AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine, entrante (1846) de tous les avis designés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mots par chaque publication et dans chaque langue.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS,
Secrétaire d'Etat
Nlle. Orleans, 27 decembre 1845.

PAQUEBOT REGULIER ENTRE LES ATTAKAPAS ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le bateau à vapeur NATHAN HALE, capitaine J. Barrington, fera des voyages comme paquebot regulier, pendant la saison entre la Nouvelle-Orleans, St. Martinville, et les ports et plantations intermediaires.
17 Le NATHAN HALL est presque neuf, très fort, très petit et est bien convenable pour la navigation au-dessus. Les propriétaires soutiennent une partie du fret pour chaque voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LAFOREST & SOURIES, 28 Vieille Levée
ou à
THOMAS WARREN,
57 Tchoupitoulas.
31 déc

ARRANGEMENT POUR L'HIVER.
BATEAU A VAPEUR POUR LA BAYOU.

POUR BATON-ROUGE. *Fort Hudson, Bayou Sarah, Pointe Coupee, Tunica, Fort-Adams, et les ports intermediaires.*—Le bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Hart, partira de la Nouvelle-Orleans tous les dimanches et jeudis à 10 heures du matin, et touchera aux ports intermediaires. A son retour il partira du Bayou Sarah tous les mardis et vendredis à 11 heures du matin.
Le bateau à vapeur CLINTON, capitaine W. Baird, partira de la Nouvelle-Orleans tous les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour Fort Adams et les ports intermediaires. A son retour il quittera le Bayou Sarah tous les lundis et jeudis à 11 heures du matin.
Pour le PASSAGE—Au dessous de Bonaldson ille
Pour le FRET—Au dessus de pour Baton
Rouge et Bayou Sarah do 3
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
Wm. H. AVERY, 68, Gravier
22 nov

Nouveau arrangement pris par le bateau à vapeur HELEN.
POUR LES VOYAGES DE SAMEDI.

POUR LA BALIZE—Le bateau à vapeur HELEN, capitaine Jourdan Martin, partira tous les samedis à 10 heures, arrivant la même nuit à la Balize, et partira de la Balize le dimanche matin à 10 heures, et arrivera à la Nouvelle-Orleans tous les lundis à midi.
POUR LA POINTE A LA HACHE—Partant de la Nlle. Orleans tous les mercredis à 9 heures du matin pour la Pointe à la Hache, et sera de retour le jeudi suivant dans l'après midi.
Par ce nouvel arrangement, les passagers allant à la Balize arriveront dans la nuit du samedi, au lieu d'y arriver le dimanche comme avant.
Les accommodements et la marche de l'HELEN, sont satisfaisants de savoir de tout autre bateau faisant les mêmes voyages.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
ROBERT MURPHY,
22 nov 62, Vieille Levée

POUR BAYOU-SARA.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, ira régulièrement toute l'année, cette rivière, le service de paquebot régulier entre le Bayou Sara et la Nouvelle-Orleans, en touchant à tous les ports intermediaires. Il partira de la Nouvelle-Orleans tous les dimanches à 10 heures du matin, et du Bayou Sara tous les mardis à 10 heures du matin, et touchera aux mêmes ports. Le bateau est en bonnes mains, et sous le patronage du public. Telle assurance est donnée à ceux qui apportent à la recherche de la commodité, particulièrement ceux voyageurs tous les agrements désirables avec célérité et sûreté.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
OMER LAUVE, 19, Toulouse
5 déc

POUR LES ATTAKAPAS, ou Atchafalaya.—Le steamboat BATEVILLE, capitaine Edouard Bateville, partira pour ce port tous les dimanches, pendant cinq ou six mois, à 10 heures A. M. pour les passagers, s'adresser à bord au bout de la rue Levée, ou à
DARBY & TREMOLET, 21 Vieille Levée.
17 Le B. pourra prendre des passagers pour Attakapas dans les derniers jours de la présente semaine.
31 déc

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.

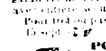

POUR BRASHEAR.—Le steamer WAVE, capitaine Northrup, partira pendant tout l'hiver, les mardis et samedis à 10 heures A. M. pour Brashear, touchant aux différentes A. M. et retour à la Nouvelle-Orleans les mercredis et samedis à 10 heures du matin, et touchera aux mêmes ports.
Pour le PASSAGE s'adresser à bord ou à
JACQUES LAROSE, 7, Vieille Levée.

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.

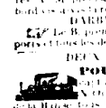

Le steamer EAGLE, capitaine A. Dugas, fera exactement régulièrement pour ces voyages, et partira pendant toute la saison pour le Bayou Lafourche, tous les samedis, à 10 heures A. M. Ceux qui désirent un passage agréable, feront bien de donner la préférence à ce bateau.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
PRAUD & LANDRY, 21 Rue de Bourbon

POUR OPELOUSAS—Le paquebot à roue de côté, le steamer LA SABINE, capitaine Duplessis, partira régulièrement pour ce port et tous les intermediaires, tous les samedis, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. F. BERCIER & Co,
4 fev 57 Tchoupitoulas.

POUR PHILADELPHIE—La goelette NEW YORK, capt. Shepherd, la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON,
26 janv 62 Camp

POUR NEW-YORK—Le brick de 1re classe MARGARETTA, capitaine Sherburne, partira promptement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
ROBERT MURPHY,
27 jan 62, Vieille Levée

POUR NEW-YORK—La barque paquet SCHIEDAM, capt. Bassett, partira pour le reste de son chargement sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face des bateaux de Franklin, ou à
J W STANTON,
27 jan Ent. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK—La barque paquet SCHIEDAM, capt. Bassett, partira pour le reste de son chargement sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face des bateaux de Franklin, ou à
J W STANTON,
27 jan Ent. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Le navire paquet SARTELLE, capitaine Taylor, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à
JAS. E. WOODRUFF,
26 janv 60 Camp

N. B—Les parties de cette ligne déchargent leurs cargaisons à New York au quai d'Orléans, au bas de la rue Wall.

POUR NEW-YORK—Le brick CAPTOM, capitaine Smalley, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à
RICKER & PEARSON, 62 Camp
23 jan

POUR NEW-YORK—Ligne de la Regulière de New York. Le navire paquet JOHN WADE, capitaine Johnston, partira positivement cet à peu près. Pour passage seulement ayant de beaux appartements, s'adresser à bord ou à
JAMES E WOODRUFF,
13 jan 60 Camp

POUR BOSTON—La barque BARRINGTON, capitaine Barker, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu.
2 fev RICKER & PEARSON,
62, Camp

POUR BOSTON—Paquebot de la ligne de Boston et la Nouvelle-Orleans—Le navire de première classe DIANA, capitaine Fred. Howes, ayant la moitié de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

ON A BESOIN d'un navire pouvant porter 1000 barils, afin de transporter un fret aux Antilles. S'adresser de suite à
VANCE & LEPPER,
29 janv 24, Bienville

CAISSE DE SAVANNAH—La goelette de VOLE TURNER, capitaine Bennett, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON,
2 fev 62, Camp

POUR CHARLESTON—Devant partir le 11 du courant. La goelette mexicaine de première classe LAURA VIRGINIA, capitaine Urrutcotcea, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux appartements, s'adresser à
J. ROBERT Y GIRONA,
4 fev 26½ rue de la Commune

POUR MARGARETTA, CAMPECHE—La goelette espagnole MARGARETTA Everiest, partira pour le port ci-dessus sous peu.
2 fev RICKER & PEARSON,
62, Camp

POUR CARDENAS—(Cuba)—Le brick LEVANT, capitaine Webster, est maintenant en chargement et partira sous peu.
RICKER & PEARSON,
2 fev 62, Camp

POUR VERA-CRUZ—La goelette mexicaine JULIA, capitaine Valduando, partira dans quelques jours pour le port ci-dessus. S'adresser pour fret ou passage à
BERTRAND & RIBOU,
29 jan Encoignure Bienville et Royale

POUR LE HAVRE—Le navire de 1ère classe NARRAGANSETT, capitaine Destebecho, partira promptement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
PIERRE POUTZ,
27 jan 93, rue de la Douane

POUR MARSEILLE—Le beau navire AFGHAN, capitaine Dryer, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à bord, ou à
24 janv L. H. GALE, 93 Commune

AVANCES—Les soussignés feront des avances à bonne commission, sur des consignations de sucre, mélasse, café, etc., faites à A. et B. Buchanan, à Louisville, à ou Agents à Buchanan, à St. Louis.
GEO. & ROBERT BUCHANAN & Co,
20 déc 64 Tchoupitoulas.

J. F. BERCIER & Co., associés en succession, No. 43, Vieille Levée, ont constamment un assortiment de *Gruaux de Pruneaux, Pêches, Légumes secs*, &c., à des prix libéraux.
30 nov

WILLIAM DAVIDSON, 28 Commune, vend en commission, achète et expédie pour la Nouvelle-Orleans, Mobile, Nouvelle-Orleans.
1 janv

F. BOURGEOIS, Commission Importeur, Encanteur, Courtier, pour des vins de Bordeaux, Champagne, Rhenish, etc., etc., 9 Commune, entre Chartres et Levée.
31 déc

L. MICHAREL, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[